

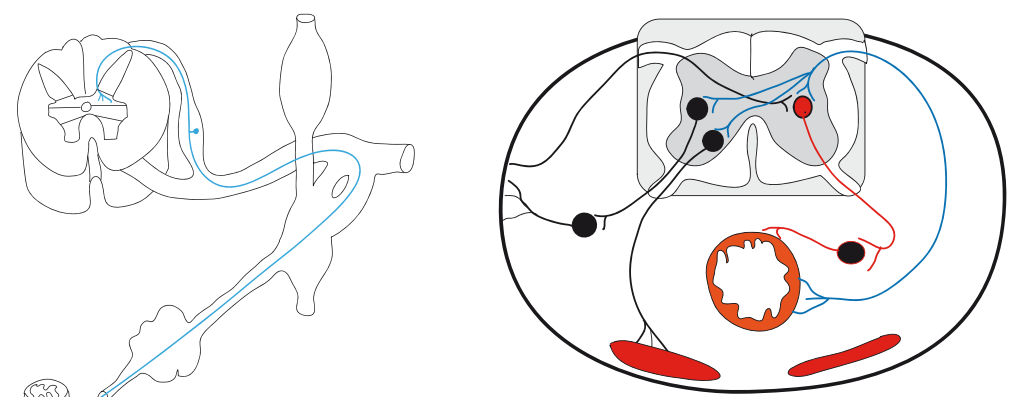
# Organisation du système nerveux végétatif: fibres sensibles

Les fibres sensibles des viscères empruntent les nerfs splanchniques. Le neurone atteint la colonne sensitive végétative (zone interoceptive) de la moelle.

Puis elles pénètrent dans le nerf spinal et sa racine dorsale.

Dans le ganglion spinal, elles s'articulent avec un **interneurone**, lui-même connecté avec les **voies sensibles cérébro-spinales**= point de convergence entre les sensibilités végétatives et cérébro-spinales expliquant **douleurs référées (=douleurs projetées)**:

Transfert d'informations des neurones interoceptifs (viscéraux) aux neurones exteroceptifs (dermatomes) explique que des douleurs viscérales puissent être référées à des **dermatomes**.



## Douleurs rénales et urétérales

Ex: colique néphrétique «frenétique» (douleur pouvant être intenses+++): lithiase (calcul) de l'appareil urinaire.

**Douleur projetée** déclenchée par mise distension de la capsule rénale ou des voies excrétrices en raison de l'obstruction soudaine des voies excrétrices par le calcul. Peut aussi être déclenchée par des facteurs irritatifs de récepteurs nociceptifs des voies urinaires.

Le signal emprunte les voies sympathiques et donne une douleur projetée dans le territoire des **dermatomes du rein et de l'urètre (T8-L2)**.

La douleur et les contractions musculaires réflexes sont typiquement ressenties dans les territoires des nerfs:

- sous-costal,
- ilio-hypogastrique,
- ilio-inguinal,
- genito-fémoral

=>Douleur du flanc, régions inguinale, scrotale, vulvaire

